

# Poirier Emmanuel, parcours de captivité

Arson Hervé  
V1,01  
02/05/2022

24 pages de documents archivés au Service Historique de la Défense Nationale, Division des Archives des Victimes des Conflits Contemporains ont été photographiées.

## 1- Documents 1 à 3 : carte française du Ministère

La fiche rose orangé (documents 2 et 3) a été emplie pendant la guerre au Ministère des Anciens Combattants en fonction des renseignements fournis par la Croix Rouge. On y trouve son état civil et sa situation militaire à la mobilisation : 2<sup>ème</sup> classe au 330<sup>ème</sup> R.I., matricule 1153 ou 453. Sa date de naissance est également incertaine : 20 ou 28 août 1913, mais la couverture du dossier indique 28 août. Il est né à Gastines près de Laval, en Mayenne et était cordonnier. A la mobilisation, il était marié avec Maria et avait un enfant âgé d'un an. Il a reçu le matricule 22 067 au Stalag IV A. La fiche communale mentionnée au recto ne figure pas dans le dossier, à moins qu'il s'agisse de la liste dressée par les Archives Départementales de la Mayenne. La liste 394 est une Meldung du Stalag IV A.

Au verso : il a été capturé le 7 juin 1940 à Pinou, aucun renseignement sur le Frontstalag, il est arrivé au Stalag IV A le 29 juin 1940. D'après la Meldung 1122, il a été interné au Stalag 325 le 22 juin 1942, puis transféré au Stalag III A (Luckenwalde, à 50 km au sud de Berlin) d'après la Meldung 9900. Mention supplémentaire : évadé le 29 février 1944 du Stalag II A selon la Meldung 10 178 du Stalag III A ; le matricule de recrutement porté sur cette Meldung (du 15 novembre 1944?) est : 1153. Cette Meldung ne figure pas au dossier.

La mention : Statut N° 24 586 du 19 avril 1954 pourrait faire penser à une demande de carte d'Interné Résistant. Mais aucun dossier de demande de statut n'a été présenté (oubli?, dossier égaré?).

## 2- Documents 4 à 8

Les Meldungen (listes de prisonniers rédigées dans les Stalags) comprennent 15 colonnes : nationalité, matricule de prisonnier, nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance, nom du père, de la mère, nom et adresse de la personne à contacter, grade, régiment, matricule militaire (français), date et lieu de la capture, état de santé, date d'entrée ou de sortie du camp.

La Meldung n° 394 a été rédigée au Stalag IV A à Elsterhorst, à 50 km au nord-est de Dresde (Saxe). C'est le premier stalag fréquenté par Emmanuel Poirier. C'est une liste de 280 nouveaux entrants. Les mentions manuscrites en bas sont incompréhensibles.

La date de naissance est le 28 août. Son père s'appelait également Emmanuel Poirier et sa mère était née Juliot. Contrairement aux indications portées sur la fiche du Ministère, il aurait été mobilisé au 130<sup>ème</sup> R.I., 1<sup>ère</sup> Compagnie, 1<sup>er</sup> Bataillon., matricule 1153.

Les date et lieu de la capture sont confirmés. La commune de Pinou n'existe pas aujourd'hui. Ou bien elle a été intégrée à une autre commune depuis la guerre, ou bien il y a une erreur. Il existe la commune de Pirou dans la Manche, mais il est peu probable qu'Emmanuel Poirier ait été fait prisonnier dans la Manche le 7 juin alors que les Allemands n'arrivaient à Rouen que le 9. La commune de Charonne mentionnée sur la même Meldung est également introuvable (ça ne peut pas avoir de rapport avec le quartier de Paris éponyme, près du Père Lachaise). Le plus probable : le soldat Kaufman ayant été capturé à Soissons dans l'Aisne à la même date, c'est qu'Emmanuel Poirier ait été capturé aussi dans l'Aisne, dans la commune de Pinon. Et Charonne correspondrait peut-être à la trop célèbre commune de Craonne.

### 3- Documents 9 à 13

La Meldung 1122 rédigée au Stalag IV A est une liste de prisonniers sortants vers le Stalag 325. Les renseignements précédents sont confirmés (date de naissance : le 20 août) . Le transfert est daté du 22 juin 1942. La mention (N.4) est incompréhensible.

### 4- Documents 14 à 19

La Meldung 9900 du Stalag III A recense 550 prisonniers entrants. La page recense des retours du 325 vers un Stalag en Allemagne, à Luckenwalde (Brandebourg), datés du 27 octobre 1942. La date de naissance est le 20 août et l'orthographe du nom de la mère est : Gilliot. Colonne 15 : tous les prisonniers de cette page ont été transférés du Stalag 325 vers le Stalag III A le 27 octobre 1942.

### 5- Documents 20 à 24

La liste 108 927 (cote 22P 1063) n'est pas recensée sur la fiche du Ministère. Elle a été produite le 16 décembre 1942 par les Archives Départementales de la Mayenne et adressée au Centre National sur les Prisonniers de Guerre. Ce Centre a été certainement l'une des officines créées par Vichy pour faire semblant de gérer les prisonniers français recensement, information aux familles et protection et secours, envoi de colis. La multiplication de ces bureaux (voir les Archives du Cher sur la question) souligne surtout l'incapacité de l'autorité gouvernementale auto-proclamée à dominer la situation.

Cette liste recense les prisonniers domiciliés (ou nés?) en Mayenne dont la situation a changé. Cinq colonnes sont renseignées : Commune d'origine, Nom et Prénom du prisonnier, matricule de prisonnier, Stalag d'origine et nouvelle situation. Les 53 premiers noms de prisonniers correspondent à des internés au Stalag 325. La date de transfert n'est pas précisée. Les autres prisonniers listés ont fait l'objet d'une libération en octobre ou novembre 1942. Le motif de la libération n'est pas précisé. On ne sait pas non plus de quels convois de rapatriés ils ont fait partie, ni du Centre d'Accueil en France où ils ont été dirigés. Il est possible que des rapatriés sanitaires en mauvaise santé en fassent partie.

### Conclusion

Si des descendants ont des documents, il faudrait savoir si Emmanuel Poirier a demandé et obtenu une carte d'Interné Résistant (allusion à un dossier Statut). Peut-être aussi savent-ils ce qui s'est passé après l'évasion du 29 février 1944. Emmanuel Poirier devait se trouver au Stalag III A à ce moment-là, mais a-t-il réussi son évasion ? S'il a été repris, aucune Meldung n'enregistre son retour dans un Stalag.

Les Meldungen ne donnent aucune indication sur les évasions. Il est hautement improbable qu'une Meldung 10 178 ait porté la mention d'une évasion datée du 29 février 1944. Comment cette évasion a-t-elle été portée à la connaissance des fonctionnaires du Ministère ? Non pas par une Meldung, mais plus probablement grâce à une demande de carte d'Interné Résistant motivée par l'internement à Rawa-Ruska et des évasions. Si cette hypothèse est vérifiée auprès de la famille, le dossier a bien existé mais il est introuvable aujourd'hui au SHDN.